Ciments: Une nouvelle redistribution des cartes!

- · La fusion entre Lafarge et Holcim va créer un acteur avec 55% de part de marché
- · Les concurrents sont à l'affût d'éventuelles cessions d'actifs du nouvel ensemble
- · Côté business, les opérateurs s'attendent à une nouvelle baisse des ventes cette année

APRÈS l'entrée de Ciments de l'Atlas en 2010, la fusion entre les filiales marocaines de Lafarge et Holcim va de nouveau bouleverser la donne dans la cimenterie. Les deux opérateurs pèsent ensemble 8,1 milliards de DH de chiffre d'affaires et un bénéfice de 1,7 milliard de DH (sur la base des résul-



opérateur, Ciments du Maroc serait loin derrière avec 24% de part de marché. Il

nouvelle contre-performance

tats de 2013). Surtout, ils représentent reste que l'opération prendra beaucoup ensemble 55% du marché. Le second de temps avant d'aboutir. Il faudra trouver un accord avec les partenaires, les actionnaires et les syndicats. Il s'agira aussi d'obtenir le feu vert des autorités

la reconsidération des investissements ne concerne pas uniquement Lafarge et Holcim.

Les concurrents sont également à l'affût des opportunités. L'opération de fusion pourrait s'accompagner d'importants désinvestissements, pensent les experts. Ou alors, la réduction de périmêtre serait imposée par les autorités de concurrence dans certains pays. «Nous restons attentif à toute opportunité. Peutêtre que nous ferons des propositions au cas où des actifs de l'ensemble seront cédés», confie à L'Economiste Mohamed Chaibi, président directeur général de Ciments du Maroc.

La forte concurrence dans le secteur au niveau mondial, qui pousse les deux opérateurs à s'unir, est également vécue par les industriels sur le marché domestique. Lafarge et Ciments du Maroc ont décidé d'absorber leur filiale dans le béton et le granulat pour maintenir leur position sur le marché. «Avec l'accentuation de la concurrence des bétonneurs indépendants, nous devions protéger



de concurrence dans certains marchés, notamment le Maroc, compte tenu de la position qu'aura le nouvel ensemble. Le Conseil de la concurrence sera donc appelé à se prononcer sur la réalisation du projet de fusion au Maroc.

L'officialisation du rapprochement entre les deux industriels va plonger le marché domestique dans l'attentisme. Les gros investissements pourraient être retardés en attendant la constitution du nouvel ensemble. «L'implantation d'une usine dans le Sud suit son développement normal», assure-t-on auprès de Lafarge. En outre, les projets prévus pour 2014 devront être menés à terme. Cela dit,

l'activité et renforcer sa rentabilité», relève Chaibi. Pour Ciments du Maroc, l'idée est de resserrer les équipes, uniformiser la chaîne de commandement et donner plus d'agilité aux commerciaux sur le terrain.

Au niveau du marché, les opérateurs prévoient une nouvelle année de baisse des ventes de ciments. Les analystes sont un peu plus optimistes et table sur une légère croissance.

F. Fa